

Chers parents,

Dans le cadre de la réouverture de l'école, nous vous présentons le fonctionnement qui a été décidé en application du protocole sanitaire élaboré par le ministère de l'Education nationale.

Ce fonctionnement est le résultat d'une réflexion et de nombreux échanges entre les différents partenaires concernés : la Mairie de Saint Lys, le Muretain Agglo et l'école.

Les contraintes imposées pour assurer la sécurité sanitaire des élèves et des personnels ont modifié considérablement le fonctionnement pratique et quotidien de l'école :

-la semaine de classe a été réaménagée : l'accueil des élèves à l'école se fera les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Le mercredi matin, l'enseignement se fera exclusivement à distance pour tous les élèves, pas d'accueil à l'école par les enseignantes.

-les horaires des entrées et sorties ont dû être précisés et vous sont présentés dans la partie organisation du temps scolaire.

-nous ne sommes pas en mesure d'accueillir tous les élèves dont les familles ont souhaité le retour à l'école. Des capacités maximales d'accueil ont dû être définies en tenant compte de plusieurs critères :

*les ressources humaines (enseignants, atsems, AESH, personnel ALAE et entretien)

*la superficie, la configuration et l'organisation des locaux

*les contraintes sanitaires

*l'âge des élèves.

VIGILANCE DES PARENTS et COMMUNICATION

Nous vous demandons de porter une attention particulière aux consignes suivantes :

- Hygiène stricte des mains au départ de la maison et retour de l'école.
- Surveiller l'état de santé de votre enfant : Prise de température par les parents avant le départ à l'école. Si sa température est de **37,8°C ou supérieure**, votre enfant ne pourra pas fréquenter l'école. Vous surveillerez également les symptômes suivants : **toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.**

Si votre enfant a de la fièvre ou un autre symptôme, vous contacterez votre médecin traitant ou le numéro **0 800 130 000** afin de connaître la marche à suivre.

Votre enfant ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

Ces mesures s'appliquent également à tous les personnels qui travaillent dans l'école (enseignants, animateurs)

- Les parents ne pourront pas entrer à l'école (sauf s'ils y sont invités par la directrice de l'école sur le temps scolaire ou par la directrice de l'ALAE sur le temps ALAE).
- Arriver à l'heure, respecter les différentes entrées qui seront spécifiées plus loin.
- Eviter les attroupements aux abords de l'école et de respecter les marquages au sol ou barrières, être patient.
- Expliciter, **échanger autour des mesures de distanciation sociale** (pas de bisous ou câlins avec la maîtresse ou ses camarades, éviter de toucher les personnes, ne pas mettre à la bouche...) car c'est

un élément très complexe à intégrer pour les maternelles, l'affect étant parfois très développé chez ces élèves.

- Répéter encore et encore les gestes barrières avec vos enfants.
- Merci de préparer vos enfants au port du masque/ou visière par le personnel.

A L'ECOLE

MISE EN PLACE DES GESTES BARRIÈRES

- **LAVAGE DES MAINS** : Quand votre enfant se lavera-t-il les mains ?
 - Avant de partir de la maison
 - avant de rentrer en classe (matin),
 - après toutes activités plastiques ou sportives
 - avant et après toute collation
 - au retour de la récréation du matin,
 - avant d'aller à la cantine et donc de se restaurer,
 - après avoir été à la cantine,
 - avant de rentrer en classe (a-m),
 - au retour de la récréation de l'a-m,
 - entre le temps scolaire et ALAE (si vos enfants restent à l'ALAE).

Aussi, à toute heure de la journée lors des situations suivantes :

- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé,
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué.

Les mains seront lavées avec du savon et seront séchées avec du papier à usage unique.

Tous les sanitaires ont été vérifiés et seront équipés de savon et d'essuie-mains à papier à usage unique et de poubelles.

Chaque classe est équipée d'un point d'eau.

- **DISTANCIATION SOCIALE D'UN MÈTRE : UN IMPÉRATIF**

Aux abords des écoles	-respecter la distanciation sociale des 1m, les marquages au sol. -pas d'attroupement -les familles n'entrent pas dans les écoles, limiter le nombre d'accompagnants à 1 personne
Dans la classe	- Entrée et sortie de classe individuelle avec un mètre de distance - 2 enfants par table pouvant accueillir normalement jusqu'à 8 élèves ou éloignement des tables individuelles d'1m. - pas de regroupement collectif, les coins jeux seront fermés -déplacements très limités
Dans les couloirs	-pas de croisement entre les classes, l'emploi du temps a été repensé en ce sens.
Dans le réfectoire	-l'espace est suffisant pour respecter l'espace de sécurité : 2 enfants par table pouvant accueillir normalement jusqu'à 8 élèves ou espacement d'1m des élèves. -2 services possibles de restauration.

- PORT DU MASQUE

Il est obligatoire pour tous les personnels enseignants, Atsems et animateurs. Du gel hydro-alcoolique sera mis à notre disposition.

Le masque est **prohibé pour les maternelles**.

Un enfant qui présenterait des symptômes dans la journée sera équipé d'un masque pédiatrique. Cet enfant sera isolé dans une salle (petit dortoir de l'école) et devra obligatoirement être récupéré par un responsable légal dans les plus brefs délais.

Votre enfant ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

Ces mesures s'appliquent également à tous les personnels qui travaillent dans l'école (enseignants, animateurs, etc.).

- APPLIQUER LES GESTES BARRIÈRES



se laver les mains très régulièrement



tousser ou éternuer dans son coude



utiliser un mouchoir à usage unique



saluer sans serrer la main et éviter les embrassades, garder ses distances avec autrui

Des mouchoirs à usage unique sont à la disposition des élèves.

Les portes des lieux collectifs resteront ouvertes pour que les élèves n'aient rien à toucher pour pouvoir entrer et sortir. Pour les portes qui doivent rester fermées, seul un adulte de l'école sera autorisé à l'actionner.

En cas de test positif de votre enfant, d'un autre enfant ou de toute personne travaillant dans l'école

Malgré toutes les précautions prises, il est possible qu'un cas de COVID19 soit déclaré, par un enfant, parent, personnel de l'école. Dans ce cas-là, il faut absolument prévenir la directrice de l'école.

Je rappelle ici le téléphone de l'école : 05-61-91-73-68

Vous pouvez également me joindre par mail : ce.0311560c@ac-toulouse.fr

Il n'est pas impossible qu'un enfant ou un personnel arrive à l'école en bonne santé et déclenche les symptômes pendant la journée. Il faut donc anticiper les problèmes. Nous serons obligés de considérer que l'apparition d'une toux subite ou de fièvre pourraient être signes d'une infection au COVID. Dans ce cas-là, un protocole sera appliqué, la personne prenant en charge le malade devra être dotée d'un masque de préférence FFP1 ainsi que de gants.

✓ S'il s'agit d'un adulte (enseignants, auxiliaire de vie scolaire, personnel d'animation...), celui-ci devrait pouvoir immédiatement quitter l'école par ses propres moyens si son état le permet.

✓ S'il s'agit d'un enfant, un masque adapté lui sera donné, il sera isolé, sous la surveillance d'un adulte (petit dortoir de l'école) et les parents de l'enfant seront immédiatement informés. Il faudra que le responsable légal vienne chercher son enfant dans les plus brefs délais.

La procédure sera alors rappelée aux parents :

- éviter les contacts.
- appeler un médecin avant de se rendre à son cabinet.
- si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires ou des signes d'étouffement, et au moindre doute, il faudra appeler le SAMU : 15 ou 112.

La zone où se trouvait la personne malade devra être évacuée des autres occupants qui seront alors répartis dans une autre classe disponible. Il ne faudra absolument pas retourner dans la salle contaminée avant d'avoir procédé à une désinfection complète de la pièce et de l'avoir aérée. Il faudra préciser à la personne en charge du nettoyage que la pièce est considérée comme contaminée pour qu'il puisse prendre ses précautions.

Une information sera immédiatement transmise à la mairie et aux services académiques. L'Agence Régionale de Santé sera informée par les services académiques. Les familles pourront être accompagnées dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte.

ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE du 14 mai au 29 mai

● Accueil dans les classes

Pour cette période nous sommes en mesure d'accueillir uniquement les enfants dont les parents exercent une profession indispensable à la gestion de crise et qui ont fait la demande du retour de leur enfant lors de l'enquête.

En l'état actuel des choses, l'accueil de ces enfants dit « prioritaires » sature notre capacité d'accueil.

Au vu de l'ensemble de tous ces paramètres l'organisation retenue est la suivante :

-un maximum de 27 enfants qui seront accueillis et répartis sur 4 classes.

Chaque famille sera informée lors d'un prochain mail, de ce qui sera proposé à son ou ses enfants.

Les enfants sont répartis dans des groupes indépendamment des classes qui avaient été initialement constituées avant le confinement. Les élèves ne retrouveront pas forcément leur enseignante référente et changeront au cours de semaine d'enseignante. L'équipe a cependant essayé dans la mesure du possible de maintenir une certaine cohérence pour permettre aux enfants de mieux se repérer. Des groupes de multi-niveaux pourront être constitués.

-la fréquentation des enfants sera limitée au cercle restreint de la classe, les récréations s'organiseront par classe ainsi que les temps de cantine. Dans la mesure du possible, une telle organisation sera privilégiée sur les temps d'ALAE.

Attention : il faut soit privilégier la demi-journée soit la journée complète de classe, pour éviter les allers retours, nous n'acceptons pas le retour des élèves à 13h20.

● Entrées et sorties en classe

-2 accès pour les entrées et sorties des élèves vont être présentés afin d'éviter les attroupements :

HORAIRES	La porte principale	La porte l'ALAE
8h20, 11h30, 13h20 et 15h45	Classe 1 les parents se présenteront en priorité à 11h30 et 15h45	Classe 7 les parents se présenteront en priorité à 11h30 et 15h45
	Classe 3 les parents se présenteront dans un second temps à 11h35 et 15h50	Classe 5 les parents se présenteront dans un second temps à 11h35 et 15h50

Merci de respecter entre les familles la distanciation sociale de 1m en limitant le nombre de familles dans un espace restreint.

Tous les portails seront ouverts et fermés par une enseignante ou une ATSEM soit à 8h20/8h30 et 11h30/11h40, 13h20/13h30, 15h45/15h55.

-En cas de **modification exceptionnelle** de l'emploi du temps prévu de votre enfant sur la journée merci de le signaler à l'accueillant au plus tard le matin même.

● Pendant le temps de classe

Dès son entrée en classe l'enfant ira se laver les mains, ensuite il s'installera à la place qui lui sera attribuée : repérage par la photo ou le prénom.

Chaque enfant aura une place attribuée au cours de la semaine et ne pourra pas en changer.

Les déplacements au sein de la classe seront très limités.

Dans la mesure du possible, on privilégiera le matériel individuel. En maternelle nous sommes limités car la manipulation est essentielle. Le matériel sera désinfecté après chaque utilisation si on souhaite un transfert rapide à un autre élève ou sera laissé 5 jours au repos.

Les coins jeux seront fermés.

● Le passage aux toilettes

Ce temps se fera par classe selon un emploi du temps précis pour éviter le croisement et permettre la désinfection suite au passage des enfants du groupe. La proximité des élèves sera réduite à l'utilisation d'une toilette sur 2.

De l'essuie-main à usage unique et du savon doivent être à la disposition des enfants en libre accès, nous veillerons à ce que les règles d'hygiène du lavage des mains soient strictement appliquées.

Le réapprovisionnement sera assuré matin et soir par le personnel d'entretien.

● La récréation

Nous conservons 2 temps de récréation le matin et l'après-midi avec une répartition dans les différentes cours de l'école. Les groupes classes ne seront pas mélangés et tout a été repensé pour que les enfants ne se croisent pas lors des sorties ou entrées de classe.

L'utilisation des jeux de cour (trottinettes, vélos) sera autorisée avec désinfection par l'Atsem après chaque utilisation par un groupe.

Pendant ces temps, l'Atsem veillera à aérer la classe. En cas d'incidents, l'enseignante à proximité de sa classe ou d'une autre classe occupée, pourra faire appel à l'Atsem.

L'accès aux toilettes se fera avant et après la récréation ou en urgence accompagné d'un adulte.
Pas d'accès libre pendant la récréation.

horaires	Petite cour	Grande cour
10h-10h30	CI7	CI3
10h45-11h15	CI5	CI1

horaires	Petite cour	Grande cour	Patio
Entre 15h15-15h30	CI3	CI1	
15h25-15h35		CI7	CI5

● La sieste

Pour les PS, les matinées sont à privilégier, mais le dortoir reste ouvert aux élèves dont les parents doivent absolument nous confier leur enfant toute la journée.

Un lit sera attribué à 1 enfant, pas de possibilité d'en changer quel que soit le contexte.

Les doudous sont autorisés mais resteront dans le sac jusqu'au moment de la sieste. Seul l'enfant y aura accès.

Les lits utilisés seront espacés d'un mètre. Les draps lavés quotidiennement.

● La classe occitane

L'alternance entre les 2 classes ne pourra plus avoir lieu dans la mesure où l'enseignante spécialisée en langue occitane n'assurera son enseignement qu'en distanciel.

Géraldine MASSAT

Directrice de l'école

TEMPS D'ALAE

Les horaires restent inchangés. La restauration fonctionnera normalement.

Temps d'animation du matin :

L'arrivée des enfants sur le temps ALAE se fera par la porte habituelle. Un sens unique (séparation barrières) est mis en place : de l'entrée du portail jusqu'à la porte de l'ALAE.

Les parents ne pourront pas accéder au hall d'entrée.

Entrée côté gauche et sortie côté droit. Les familles devront respecter la distanciation sociale (marquage au sol) et devront attendre devant l'entrée.

L'agent d'accueil prendra les informations concernant l'emploi du temps de l'enfant. C'est l'agent d'accueil qui effectue le badgeage.

En arrivant un animateur accompagnera l'enfant pour un lavage des mains avant d'accéder aux salles ALAE.

A partir de 8h15 jusqu'à 8h40 (par groupe pour éviter les croisements) les enfants feront un passage aux toilettes, avant d'être accompagné par l'animateur référent dans sa classe. (1 animateur par groupe).

Le temps restauration:

Chaque animateur récupérera dans sa classe de référence les enfants, puis se dirigera vers la cantine avec son groupe d'enfant avec les consignes suivantes :

Les animateurs utiliseront les mêmes points de sortie que ceux prévus en temps scolaire.

Les groupes sortiront à tour de rôle par horaires décalés de 5 mn.

Chaque groupe se rendra aux toilettes afin de procéder au lavage des mains puis se dirigera dans l'ordre d'arrivée vers les tables situées au fond du réfectoire puis vers les tables suivantes afin de ne pas passer devant les autres groupes. Le dernier groupe s'installant donc aux tables à proximité des sorties.

Les sorties des enfants, à l'inverse, se feront en commençant par les tables les plus proches des portes de sortie, puis au fur et à mesure vers le fond, toujours pour éviter que les groupes se croisent.

Des repas chauds seront servis aux enfants.

Après le service, une désinfection des tables, chaises, poignées, interrupteurs et sanitaires sera effectuée par l'équipe de restauration.

Après le repas les groupes repasseront aux toilettes et seront répartis sur les zones suivantes :

1 groupe dans la petite cour

2 groupes bien distincts dans la grande cour

1 groupe dans le patio derrière l'Alae.

Par temps de pluie nous aurons assez de salles pour répartir par les groupes.

Afin de permettre un retour en classe dans les meilleures conditions, les groupes seront raccompagnés en classe après un passage aux toilettes et lavage des mains par l'animateur référent jusqu'à l'arrivée de l'enseignant en utilisant les mêmes points d'entrée que sur le temps scolaire.

La désinfection des toilettes se fera après chaque utilisation.

Le temps de la sieste :

Après le repas les enfants iront aux toilettes, récupéreront leur doudou, laissé dans leur sac le matin, avant de rejoindre le dortoir.

Le temps d'animation du soir :

Lors de la fin du temps scolaire, l'appel se fera de manière nominative dans chaque classe par l'animateur référent.

Les animateurs seront répartis de manière suivante :

1 animateur référent par classe.

Les enfants qui resteront à l'ALAE prendront le goûter dans leur classe, à leur place réservée en temps scolaire. Une fois sortis de classe et après un lavage des mains, les groupes d'enfants seront répartis en utilisant les mêmes zones que sur le temps méridien sans croisement des groupes.

Comme pour le matin, un agent d'animation effectuera l'accueil des familles devant la porte d'entrée de l'ALAE.

Attention toute la journée du mercredi, les enfants seront accueillis sur le CLSH de Cantelauze à Fonsorbes.

L'ENTRETIEN

Les locaux :

Une équipe d'entretien (3 agents) viendra chaque matin à 6h30, pour désinfecter les classes toilettes, dortoirs et les salles ALAE, les interrupteurs et les poignées.

La même équipe reviendra à 16h30 pour effectuer le même travail.

Le personnel entretien vérifiera matin et soir les réserves de savon et de papier dans les toilettes et les classes.

Des lingettes désinfectantes seront à disposition de tout le personnel pour une désinfection quotidienne.

Les dortoirs :

Les lits utilisés seront désinfectés chaque jour, et les draps lavés à 60° et passés au sèche-linge.

Les poignées et interrupteurs seront désinfectés avant chaque entrée dans les salles et après chaque sortie.

Les jeux :

Pendant le temps ALAE, les jeux utilisés seront désinfectés après chaque utilisation par un enfant.

Coupon à renseigner et à ramener à l'école, pour les élèves qui seront accueillis en le déposant soit dans la boîte aux lettres de l'école ou en le renvoyant par mail.

✂ -----

Je soussigné.....

Père, mère de l'enfant

reconnais avoir pris connaissance de ce protocole et m'engage à mettre en œuvre et respecter ce qui relève de ma responsabilité.

Date-----

Signature-----